Décision 17-DCC-52 du 21 avril 2017

relative à la prise de contrôle conjoint d'un ensemble immobilier par la Caisse des Dépôts et Consignations et la Foncière Malherbe Claudel

Posted on: 18 mai 2017 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des Dépôts et Consignations et la Foncière Malherbe Claudel
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	actif immobilier à usage de bureaux

Lire

Le texte intégral
58.23 Ko